Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Asce 17

6 mai 2025

Nombre de membres présents : 79
Nombre de membres représentés : 32
Aucune quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'assemblée débute à 10 heures, animée par Catherine Chatelier-Gendreau, qui remercie de leur présence :

La DDTM
- Jérôme Lafon directeur adjoint,

URASCE
- Frédéric Edely président de l'URASCE Limousin Poitou-Charentes,

nos fidèles partenaires,
- Laetitia Fortin de la GMF,

sont excusé(e)s :
- Michèle Jossier présidente de la FNASCE,
- Aurélien Coldeboeuf et Laurence Poiret du service social
- Vincent Jechoux directeur de la DREAL
- Virginie Audigé directrice de la DIRA
- Valérie Drillaud de la MGEN

La parole est donnée à Jacky Mousset, président de l'Asce 17 qui présente le rapport d'ouverture et donne l'ordre du jour de cette assemblée.

L'animatrice présente ensuite les membres du comité directeur et les employés.

Une minute de silence est demandée en hommage aux adhérents disparus au cours de l'année.

Rapport moral du président :
Jacky Mousset nous expose son rapport moral *cliquer pour consulter le rapport moral*

Questions des adhérents :
Il n'y a pas de question

Le rapport moral est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Projection :
- présentation du rapport d'activités 2024.

Questions des adhérents :
Il n'y a pas de question

Le rapport d'activités 2024 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Compte de résultat et bilan financier 2024 :
Benoît Salmon expert comptable, représentant du cabinet Aunis Conseil, procède à la présentation du compte de résultat 2024.
Le cabinet comptable n'a pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Manuela Mousset présente le bilan financier 2024.

Questions des adhérents :
Il n'y a pas de question

Le bilan financier 2024 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2026
Le comité directeur propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation qui reste tel qu'en 2025 :

- si adhésion au plus tard le 31 décembre 2024 : actif 15 € - actif libéré 11 €
- si adhésion à partir du 1er janvier 2025 : actif 20 € - actif libéré 16 €

Le montant de la cotisation 2026 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant :
Les membres sortants sont :

- Charlotte Braud	se représente
- Didier Hardy	se représente
- Evelyne Joyeux-Homer	se représente
- Viviane Puyo	se représente
- Laurent Longeville	ne se représente pas

Camille Barbaud est nouvelle candidate.

Chaque candidat est amené à se présenter.

Une fois les modalités du vote précisées, une pause de 10 minutes est accordée pour procéder au vote des adhérents.
Il y a 5 candidatures et 9 postes à pourvoir, dont 7 pour 3 ans et 2 pour 1 an.

Il n'y a pas de candidature sur les deux postes de vérificateur aux comptes.

----------PAUSE----------

Calendrier des activités 2025 :
Chaque responsable présente le calendrier des activités de l'année 2025 pour ce qui le concerne.
cliquer pour consulter le calendrier

Questions des adhérents :
Il n'y a pas de question

Projet de budget 2025 :
Manuela Mousset présente le projet de budget 2025.

Questions des adhérents :
1- pourquoi l'ASCE verse une aide pour les activités sportives des enfants et pas pour les adultes (par exemple cours de gym)

2- le montant de 25 000 € pour travaux, entretien et agencement pour l'ensemble des UA paraît faible

Réponses du comité :

1- l'aide aux activités sportives ou culturels aux enfants a un but social pour aider les familles aux revenus modestes. Ces activités peuvent avoir un coût non négligeable notamment parce qu'elles nécessitent souvent l'achat d'équipement ou de matériel.

Pour ce qui concerne les activités adultes en règle générale l'ASCE privilégie les activités collectives dont le but est de rassembler les membres et favoriser leur rapprochement au-delà des barrières hiérarchiques ou sociales

2- l'ASCE reste prudente pour s'avancer sur les travaux car les conventions arrivent à échéance et nous ne sommes jamais surs qu'elles soient renouvelées ni pour quelle durée.

Le projet de budget 2025 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Résultats des élections :

Le dépouillement étant terminé, les résultats sont les suivants :

Nombre d'adhérents : 492
Adhérents présents : 79 Adhérents représentés : 32
Total des votants : 111

Votes exprimés : 93 Votes valablement exprimés : 93

VOTES		
Nom	Nombre de voix	Durée du mandat
Camille Barbaud	92	3 ans
Charlotte Braud	93	3 ans
Didier Hardy	88	3 ans
Evelyne Joyeux-Homer	89	3 ans
Viviane Puyo	91	3 ans

Il n'y a pas de vérificateur aux comptes.

Composition du Comité Directeur 2025 :

NOMS PRÉNOMS	**NOMS PRÉNOMS**
Camille Barbaud	Laidin Eric
Clément Charline	Maitre Hervé
Bado Josiane	Mousset Jacky
Braud Charlotte	Mousset Manuela
Brun Céline	Nguyen Van Rot Joëlle
Chapron Joël	Puyo Viviane
Evin Ludovic	Séraphin Jean François
Hardy Didier	Tolédano Jean-Philippe
Joyeux-Homer Evelyne	

Intervention de Jérôme Lafon

Jérôme Lafon félicite une association vivante et imaginative, avec une année 2024 marquée par le succès du congrès, et qui fait vivre ses valeurs de solidarité et d'entraide

Il l'encourage à poursuivre, la remercie pour l'entraide et confirme que l'administration sera toujours à ses côtés pour l'aider à conserver les unités d'accueil.

Il remercie jacky Mousset pour son engagement tout au long de ces 14 années de présidence.

Intervention de Frédéric Edely

Il insiste sur la participation des bénévoles qui sont essentiels, et constate que chaque ASCE commence à peiner pour les attirer au sein de leurs comités.

Il précise également que l'action sociale est essentielle et qu'elle reste le fondement des ASCE.

Questions diverses :

- Il n'y a pas de question

❀❀❀

Les points mis à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée générale est close à 12h30 après les remerciements des membres participants.

Le Président	La Secrétaire Générale
Jacky Mousset	Viviane Puyo